Département de psychiatrie

Offre en stage pour les étudiant e s HES soins infirmiers
PGEH : Hospitalisations ULYSSE

Afin que vous puissiez vous préparer au mieux pour votre stage, voici quelques informations qui pourront vous être utiles :

1. Carte d'identité :

Institution	Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV)
Département	Département de psychiatrie
Service	PGE – Psychiatrie générale adulte
Unité	PGEH – ULYSSE
Coordonnées	CHUV Département de psychiatrie Route de Cery 1008 Prilly Tél : 021 314 18 56 Psychiatrie générale adulte - CHUV

2. Missions principales :

L'unité « Accueil, Observation, Crise » reçoit des personnes hospitalisées pour la première fois en milieu psychiatrique, évaluation, observation, établissement d'un diagnostic, gestion de la crise, introduction ou réajustement du traitement médicamenteux, mise en place d'un réseau de soins à l'extérieur et intégration de la famille dans la prise en charge.

Accueil de patients souffrant de pathologies chroniques lors de manque de place dans les sections spécialisées.

Prise en charge d'adolescents en collaboration avec l'UHPA, lors de manque de place dans cette structure, notamment.

Les missions de l'infirmier(ère) comprennent les activités suivantes :

- Assurer les soins infirmiers préventifs, curatifs et éducationnels aux patients dont elle a la charge en respectant les normes professionnelles et les règles en vigueur dans l'institution.
- Contribuer à une approche pluridisciplinaire des soins et au travail en équipe.
- Identifier et accompagner des patients en situation de crise et y répondre en appliquant des mesures appropriées : écoute active, relation d'aide, soins relationnels.
- Observer et surveiller les patients dans le but de déceler toute modification de leur état ou l'apparition de complications et donner les suites qui conviennent.
- S'impliquer dans l'organisation des activités soignantes.

3. Organisation du service :

Localisation géographique : 60/02/228 (Accès avec badge sécurisé)
Nombre de lits : 18 lits d'hospitalisation et un Espace de Soins Intensifs intégrant deux Chambres de Soins Intensifs.

4. Pédagogie :

Ressources en personnes dans l'unité :

- Un Praticien Formateur
- Un(e) infirmier(ère) en binôme avec votre PF qui sera également référent.
- Un(e) infirmier(ère) de référence au quotidien, présent ce jour-là en l'absence du référent et du PF.
- Autre collaborateur ressource : le cadre infirmier (ICUS) et le remplaçant d'ICUS (RI).
- Equipe pluridisciplinaire de l'unité : aide-soignante, médecins, etc.
- Autres professionnels : assistantes-sociales, physiothérapeutes, personnel de logistique.
- Possibilité d'observation d'autres professionnels dans leur activité : ergothérapie, physiothérapie, infirmiers spécialisés

Autres ressources au sein de l'unité :

- Colloque pluridisciplinaire, colloque de réseau.
- Colloque d'équipe.
- Débriefing (au besoin).
- Procédures et protocoles de l'unité, du service, du département et du CHUV.
- Bibliothèque médicale.
- Intranet, internet.
- Documentation à disposition dans l'unité.

Ressources au sein du département de psychiatrie :

- Cours sur les différentes pathologies.
- Possibilité d'échange de demi-jours avec un autre étudiant du DP.

5. Patientèle :

Les patients.es adultes en situation de crise provenant des établissements socio-éducatif et/ou des familles présentent les pathologies suivantes :

- Les troubles psychotiques,
- Les troubles de l'humeur,
- Les troubles de la personnalité,
- Retards mentaux,
- Personnes souffrant de dépendances,
- Crises existentielles,
- Troubles de l'adaptation,
- Burn - out, etc.

6 : Encadrement

Consulter la liste de ICS – ICUS – PF du Département de Psychiatrie

7. Informations complémentaires :

Arrivée en stage : Rendez-vous le premier jour du stage à la réception de l'hôpital de Cery à 09h00 pour séance d'accueil en stage.

Repas : Cafétéria mise à disposition de 11h30 à 13h30. Sur les autres horaires, les repas sont à la charge de l'étudiant.

Blouses : Pas obligatoires, hors soins somatiques le nécessitant. Fournies si besoin.

Transports publics : LEB arrêt Cery Fleur-de-Lys, Bus 4 arrêt Prilly-Coudraie, Bus 2 arrêt Lausanne-Désert, Bus 33 arrêt Prilly Coudraie (depuis Renens/Malley). Parking payant à disposition.

Date	Version	Rédaction	Validation	Classement
28.03.2025	2.2025	V. Jaquet	D. Drozdek	DP/Coordination